

qui ils assurèrent ainsi un avenir paisible et des chances de prospérité durable. La-Sinonkié était à la fois l'Égérie et l'âme de l'entreprise. Pendant que son mari et son associé dirigeaient les travaux des chasseurs devenus artisans, elle enseignait l'art de la broderie à ses compagnes, leur distribuait la tâche quotidienne suivant leur habileté. Des contrats considérables furent passés avec le Commissariat de Québec, pour la fourniture de raquettes, de souliers, de mitaines, de *tobagons* ou traînes sauvages aux soldats, qui leur rapportèrent de forts jolis bénéfices. Ils se rattrapèrent ainsi sur l'armée de la perte que les officiers leur faisaient subir dans leurs chasses.

En peu d'années, les entrepreneurs réalisèrent une fortune bourgeoise, et l'abondance se répandit dans le village. Monsieur Paul, se faisant vieux, désireux d'initier son fils aux secrets d'un commerce lucratif, lui céda sa place dans la société, dont il continua les opérations avec Philippe, jusqu'à la mort de ce dernier, en 1870.

\* \*

Philippe Vincent, né à Lorette, en 1811, pouvait passer pour le frère jumeau de François-Xavier Picard, plus âgé que lui d'une année seulement. C'étaient deux hommes de belle prestance, de taille au-dessus de la moyenne, de puissante carrure, à l'œil vif et fin, qui savait pénétrer un secret dans les replis du cœur humain, avec la même adresse que déployaient leurs pères pour découvrir, tracer la piste des fauves et les relancer dans leurs dernières retraites. Nul ne pouvait les prendre en défaut dans leurs transactions. La loyauté et la franchise étaient l'esprit dominant de toutes les affaires de la Société. Ils lui ont dû la meilleure part de leurs succès.

La fortune des deux jeunes chefs, avec l'influence qu'elle leur acquit, eut un heureux effet sur les destinées de la tribu : elle y stimula l'ambition en faisant comprendre à chacun la possibilité de se créer une certaine aisance, par une conduite régulière, un travail soutenu, en relevant l'instruction, en apprenant aux enfants le chemin de l'école, en concentrant les affections au foyer d'où émanait la délicatesse de sentiment, les douces sensibilités ; en ouvrant, en un mot, une fenêtre toute grande sur le soleil de la civilisation. La religion catholique avait pénétré par la porte, le commerce et l'industrie percèrent à leur tour cette fenêtre qui répandit de nouveaux rayons de lumière dans un intérieur souvent assombri par la misère.

Depuis longtemps déjà, les vieux guerriers s'apitoient sur la décroissance de leur race. D'année en année, ils la voyaient dépérir : elle souffrait d'une maladie grave, elle était menacée d'anémie. Soudain, le sang afflue au cœur et se porte jusqu'aux extrémités qu'il réchauffe. Un travail intelligent et moralisateur l'a sauvée. Au lieu de décroître, sa population augmente et se retrempe plus fortement de jour en jour. La vie de famille au lieu de la vie de chasseur, une nourriture plus saine et plus abondante, des vêtements convenables à chaque saison, des logements mieux distribués et aérés, expliquent cette guérison, ce retour de toute une nation à la santé. La tribu huronne peut compter encore sur de longs jours, même après la disparition des nombreuses et puissantes tribus du Nord et de l'Ouest, que le géant Américain assasina de ses armes, décima par la faim ou écrasa de son poids. Sans doute, elle doit cette recrudescence de force à la religion d'abord, qu'elle a aimée la première, à laquelle elle a gardé un si fidèle attachement ; un peu ensuite à la protection des gouvernements, mais un peu aussi au mouvement industriel et commercial dont nous venons de parler, créé par Paul et LaSinoukié, et si énergiquement activé par Philippe Vincent et François-Xavier Picard.

\* \*

Si les Hurons, de tout temps, depuis *Ahatsistari* (1642), leur *Saul*, terrassé au pied de la croix, sur les rives du lac Huron, jusqu'à nos jours, se sont montrés les fils dévoués de l'Eglise, celle-ci, d'un

autre côté, ne leur a pas ménagé ses bienfaits et ses faveurs. Les Jésuites les ont traités en *bons Pères*, comme on les nommait, comme ils étaient de fait. Après eux, les curés de Saint-Ambroise prirent le soin de la mission, soin qui leur est encore dévolu. Sept prêtres séculiers se sont succédé à cette desserte depuis messire Joseph Pâquet, en 1794, jusqu'à messire François Boucher, le missionnaire actuel, et, de tant loin qu'on les rappelle, tous ont passé en faisant le bien et en attirant sur eux les bénédictions de leurs ouailles. Quelque bon jour, M. l'abbé Vincent écrira leur histoire comme elle mérite de l'être. Pour ma part, je me borne à reconnaître d'un trait rapide que leurs œuvres leur ont mérité la profonde reconnaissance et les pieux souvenirs de la tribu.

Messire Boucher était nommé curé de Saint-Ambroise en 1844. Pour lui permettre de se reposer de longues et fatigantes missions parmi les Montagnais et autres familles indigènes du Nord, on lui donnait à desservir une paroisse et une mission à la fois. Il ne s'en plaignit pas, bien au contraire. Ce double service suffisait à peine à son activité et à son zèle. A part cela, il lui était arrivé, comme à bien d'autres du reste, de s'attacher à la vie aventureuse des bois. "On s'attache par le bien que l'on fait beaucoup plus que par celui que l'on reçoit" : quelqu'un a dit cela que que part. Et puis, la curiosité de l'avenir ou l'ignorance du lendemain, ce qui revient au même, sont deux alléchants appâts que le bonheur jette à notre soif. Qui ignore plus que le chasseur, poursuivant à travers monts, forêts et lacs, les fauves du désert dont l'instinct prévaut sur la finesse de l'homme, dont la vigueur surpasse la sienne, et qui trouvent des alliés partout dans la nature, jusque dans les vents et les tempêtes ?

Messire Boucher, amoureux de la vie sauvage, se vit avec bonheur appelé à desservir la bourgade huronne. Il lui revenait là, de temps à autre, au retour des chasses, une bouffée de la fumée des wigwams montagnais. Son cœur de missionnaire en était tout attendri. Aussi, avoue-t-il, en parlant de la mission, que cette desserte est le *dessert* de son service de prêtre.

M. Boucher mérite bien d'autres éloges. Lorsque la vallée du lac Saint-Jean s'ouvrira par de larges issues à l'esprit d'entreprise de notre peuple, nous y retrouverons la trace profonde des travaux du missionnaire d'abord, du colonisateur ensuite. Cette homme-là a été plié à toutes les épreuves, il a vécu de sacrifices. Sa couronne de cheveux blancs atteste la royauté de la vertu chrétienne et de l'amour du pays. Que ne puis-je vous raconter ici ce que lui a coûté de démarches, de fatigues, de sacrifices d'argent, de soucis, de peines, sa tentative d'établissement sur ces terres nouvelles ! Si le sol se féconde par la sueur, les larmes et le sang, les défrichements qu'il a commencés promettent des moissons miraculeuses. Déjà, l'on reconnaît la justesse de son idée, et la semence qu'il a jetée en terre pousse à ravir. D'autres que lui, hélas ! admireront la richesse de la moisson et en profiteront.

Eh ! bien, de 1844 jusqu'à ce jour, les chefs hurons, pour la conduite morale de la tribu, dans leurs affaires d'école, dans leurs discussions vives d'intérêts généraux, ont trouvé dans messire Boucher un ami, un sage conseiller et un père juste et généreux. Les contrôlait-il parfois ? c'était dans le but de protéger jusqu'au bout ceux qu'il croyait faibles contre leur force, jamais dans un but d'empiètement sur leurs droits. Il les respectait autant qu'il en était respecté. Cette bonne entente du missionnaire avec les chefs rendait chacun docile à l'autorité de l'Eglise et du Conseil de la nation.

AHATSISTARI !

(A suivre.)

La maman — Lillie, qu'as-tu donc dans la bouche ?

Lillie — C'est de la gomme.

Au bout d'un instant la maman toussa.

Lillie — Ah ! petite maman gourmande, tu tousses pour avoir ma gomme.

## NOS GRAVURE

## Le nouveau juge-en-chef de la Cour Suprême

Sir William-Buell Richards, juge-en-chef de la Cour Suprême, ayant donné sa démission, a été remplacé par l'hon. William-Johnston Ritchie, du Nouveau-Brunswick.

Le juge Ritchie a été reçu avocat en 1838, fait Conseil de la reine en 1855 et nommé juge de la Cour Suprême de cette province au mois d'août de la même année. En 1865, il succéda à l'hon. James Carter comme juge-en-chef du Nouveau-Brunswick, et occupa cette position jusqu'en 1875, époque à laquelle il fut nommé juge de la Cour Suprême. Le 10 janvier dernier, il a été assermenté devant le marquis de Lorne comme juge-en-chef de la Cour Suprême.

C'est, disent les journaux anglais, un homme de caractère et d'un esprit très-cultivé.

## Le duc et la duchesse de Cumberland

Le mariage du duc de Cumberland, fils du défunt roi du Hanovre, avec la princesse Thyra, fille du roi du Danemark, a eu lieu le 31 de janvier, à Copenhague. Le duc de Cumberland est le seul héritier de la couronne de l'ex-roi Georges V, du Hanovre ; son grand-père, Ernest, roi du Hanovre, était le cinquième fils du roi Georges III, et l'oncle de la reine Victoria, en sorte qu'il se trouve cousin éloigné de la reine. La princesse Thyra est la cinquième enfant du roi Christian IX, du Danemark, et de la reine Louise, princesse de Hesse-Cassel ; elle a vingt-cinq ans. Elle est la sœur de la princesse de Galles ; une autre de ses sœurs est mariée au grand-duc Alexandre, de Russie, et ses frères aînés sont le prince royal du Danemark et le roi Georges Ier, de Grèce.

## Le mariage du roi des Pays-Bas

Le 24 août 1878, le frère du roi des Pays-Bas, et son lieutenant dans le grand-duché de Luxembourg, le prince Henri, épousait à Postdam la princesse Marie, fille du prince Frédéric-Charles, neveu de l'empereur d'Allemagne. L'exemple a, paraît-il, été contagieux, car, à quelques jours de là, le roi, qui avait assisté aux noces du prince Henri, songeait lui-même à se marier, ou plutôt à se remarier.

Le roi Guillaume III est, en effet, depuis le 3 juin 1877, veuf de la princesse Sophie, fille de feu Guillaume Ier, roi de Wurtemberg.

La princesse sur laquelle il a jeté les yeux pour l'asseoir à ses côtés sur le trône néerlandais est la troisième fille du prince régnant de Waldeck-Pyrmont, George-Victor, et de la princesse Hélène, fille de Guillaume de Nassau. Née le 2 août 1858, la princesse Emma n'est âgée que de 20 ans. C'est un peu moins que le tiers de l'âge du roi des Pays-Bas, qui est né, lui, le 19 avril 1817, et a par conséquent près de soixante-deux ans.

C'est le 30 septembre dernier que le prince de Waldeck-Pyrmont, dans un dîner de gala donné à sa résidence d'Arolsen, a annoncé que le roi des Pays-Bas s'était fiancé à sa fille, et qu'à eu lieu ensuite une réception pendant laquelle les fiancés ont reçu les félicitations de la petite cour.

La princesse Emma est une fort jolie jeune fille, comme on en peut juger par son portrait que nous publions dans ce numéro, et de plus, avantage précieux, on s'entend pour lui reconnaître toutes les qualités du cœur et de l'esprit. Elle est, dit-on, très-douce, très-bonne, très-simple, très-spirituelle, parlant très-bien le français, sinon le hollandais. Au moment de ses fiançailles, elle ne parlait même pas du tout cette langue, ne pouvant guère se douter qu'un jour devait venir où elle trônerait à La Haye.

On conte même une anecdote à ce sujet. Immédiatement après la cérémonie d'Arolsen, on s'empressa d'expédier à la jeune princesse, à la cour de son père, un professeur hollandais, chargé de lui apprendre en trois mois non-seulement la langue hollandaise, mais encore l'histoire artis-

tique, littéraire et politique du pays. La princesse accueillit très-gracieusement l'envoyé, raconte-t-on, mais elle déclina ses leçons. "Je suis pleine d'admiration, lui dit-elle, pour votre histoire et pour votre littérature, mais quand je résiderai à La Haye, j'aurai tout le loisir de me perfectionner dans leur étude. Le pressé, en ce moment, c'est d'apprendre à m'exprimer en hollandais. Eh bien ! monsieur, amenez-moi votre fille, j'en ferai ma compagne, et après quelques jours, j'en saurai plus avec elle qu'avec vous en plusieurs mois."

Ce qui fut dit fut fait, et dernièrement quand M. Van Lynden, ancien ministre de la justice, chargé par le roi Guillaume de dresser son contrat de mariage, s'est présenté devant la jeune princesse, celle-ci lui a adressé la parole dans un hollandais qui témoignait assurément des meilleures intentions.

Voilà l'anecdote. Prenez-la comme il vous plaira.

## REVUE DE LA SEMAINE

FRANCE

Enfin, ça y est. Le président MacMahon a résigné. Il n'a pas voulu faire comme ses ministres, qui se sont soumis complaisamment aux exigences de la Gauche, afin de rester en place. Il a jugé que le temps était arrivé où il ne pourrait plus, décemment, se résigner davantage et se laisser imposer des concessions par les révolutionnaires. Il a trouvé la position intenable.

Le cabinet Dufaure avait promis d'accepter les réclamations de la Gauche au sujet des changements militaires. Il s'agissait de démettre et de remplacer un certain nombre de généraux et d'autres officiers supérieurs, suspects de tendances conservatrices. Cette question intéressait le maréchal plus que toute autre. Le département de la guerre était pour lui l'arche sacrée sur laquelle il avait vigoureusement, jusqu'ici, empêché les radicaux de porter leurs mains. Du moment qu'il se sent forcé d'abandonner le contrôle et de le céder aux républicains, il préfère quitter définitivement la galère. Il n'a pas voulu, ou n'a pas osé, répéter à cette occasion le coup-d'état de 1876, et renvoyer son cabinet pour appeler au pouvoir des hommes plus modérés. Il sentait que cette tentative n'aurait pas plus réussi que la première, et, comme il en a assez de l'état de choses, il s'est décidé à s'en laver les mains. Aux radicaux, maintenant, de débrouiller leurs affaires et de s'en donner. Le débauché de la Droite est complète.

L'habile et généreux Gambetta, qui a dirigé sous mains toute l'intrigue, s'est prononcé avec une modeste dignité d'éloges, en faveur de la candidature du paisible M. Grévy comme remplaçant du maréchal MacMahon à la charge de Président.

La majorité de la Gauche donne son appui à cette proposition honnête du grand-chef. Elle est généralement d'avis que M. Grévy est l'homme de la situation. Gambetta, de son côté, croit, avec raison, que ce personnage pacifique et bienveillant lui servirait admirablement de lieutenant. Grévy règnera, Gambetta gouvernera. La combinaison est bien faite.

Les monarchistes assistent à la catastrophe en simples spectateurs, impuissants qu'ils sont à se mettre en travers du mouvement. Gambetta triomphe. Gloire à lui ! Il a fait plier le ministre et résigner le Président.

Les perspectives ne sont pas très-belles pour la France. L'horizon qui s'ouvre devant elle n'a rien de bien séduisant.

La presse européenne en général approuve la conduite de MacMahon et félicite en même temps les républicains d'avoir accompli avec tant d'habileté et sans la moindre secousse une grande évolution. Les républicains ont enfin le pouvoir, comment vont-ils en user ? Seront-ils débordés par l'élément radical, par les violentes et obligés de faire des réformes politiques et religieuses qui tueraient la république ?

En attendant, ils continuent à montrer plus de modération et de sagesse qu'on leur en supposait.

Grévy, le nouveau Président de la France, est un homme estimé et d'expérience, âgé de 72 ans. Il a été élu par le Sénat et la Chambre des députés réunis par une grande majorité ; il a obtenu 536 voix et le général Chanzy 99.

Gambetta a été nommé Président de la Chambre par 314 voix, sur un vote total de 406 ; les monarchistes s'étant abstenus en général.

On croyait qu'il deviendrait premier ministre, mais il est trop habile pour se mettre au blanc. Dufaure va garder la présidence du cabinet, mais on parle de la retraite de quelques-uns des ministres, qui seraient remplacés par des républicains plus avancés.

RUSSIE

La peste, ce terrible fléau, qui a fait tant de ravages autrefois dans le monde entier, est en Russie, où elle transforme en cimetières les villages et villages où elle passe. Les plus grandes précautions sont prises par les gouvernements pour l'empêcher de s'étendre.